

# FORMATION Brevet Sécurité Routière

La Mairie souhaite organiser une session **de formation BSR, pour les jeunes âgés de + de 14 ans, avec l'Auto-Ecole du Puy-Ste-Réparade, pendant les vacances de Février 2019.**

La Commune prend à sa charge 80 % des frais de la formation, les 20 % (soit 44 euros) sont à la charge du demandeur.

**Toute personne intéressée**, remplissant les conditions suivantes :

- Agée de + de 14 ans, être à la charge de ses parents
- Titulaire de l'attestation ASSR 1<sup>er</sup> niveau (passée en 5<sup>ème</sup>)

**doit venir s'inscrire en Mairie avant le 30 Novembre 2018.**

Fait à St Paul Lez Durance, le 14 Novembre 2018

Le Maire,  
R. PIZOT

